Prévenir les RPS et promouvoir la QVT

Objectifs pédagogiques et évaluables

1. Connaître, identifier et analyser les facteurs de risques pour prévenir les RPS
2. Inscrire son management dans la QVT et dans la prévention des RPS
3. Connaître le cadre réglementaire des RPS
4. Acquérir des points de repères méthodologiques pour agir en prévention avec la méthode d'analyse des situations problèmes

Points majeurs de contenu

1 Que sont les RPS ?

- Cadre réglementaire, jurisprudence et obligations légales en matière de santé et sécurité
- La Déclaration Unique (DUERP)
- Le harcèlement sexuel ; Le harcèlement moral ; La violence au travail ; Le burnout ; Le fonctionnement du stress

2 La chaîne de causalité des RPS

- Organisation du travail, environnement de travail
- Aspirations individuelles, relations professionnelles
- Contexte socio-économique, modèle de l'iceberg
- Apports sur les conséquences des RPS :
  - Atteinte à la santé des individus, aux résultats ; Dégradation du travail collectif, de l' image ; Baisse de la performance
- Apports sur les rôles respectifs des acteurs RPS
  - RH ; Médecine du travail ; Représentants du personnel ; Managers ; Agents

3 Analyse des situations problèmes

- Méthode d'analyse appliquée aux problématiques RPS
- Les signes individuels et collectifs de mal-être
  - Troubles physiologiques / émotionnels / comportementaux / cognitifs
- Accompagner un collaborateur en souffrance

4 Les leviers managériaux de la QVT

- La notion de QVT et de bien-être au travail
- Pratiques d'entreprises, publiques et privées
- Les théories de la motivation ; Eric Berne et le modèle des « strokes » ; Les autres formes de reconnaissance

5 Retour d'expérience

- Synthèse de la formation
- Evaluation de la formation : questionnaire
- Transmission de documents électroniques

Méthodes pédagogiques : Apprentissage par l'action : méthodes, techniques et outils pour développer sa capacité à prévenir et repérer les situations à risque et agir avec les leviers managériaux de la QVT

Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis de connaissances avant formation et à l'issue, et questionnaire de satisfaction

Public visé : Cette formation s'adresse aux cadres de la fonction publique, aux managers des services publics, du monde associatif, santé/social et Collectivités territoriales.

Durée : 2 jours séparés par une intersession d'une semaine

Pré requis : non

Conditions et formalités

- Cette formation est disponible en format présentiel ou distanciel
- Facilité d'accès pour les personnes en situation d'handicap
- Accès dès validation des inscriptions par l'organisme commanditaire

Tarif

Contacter Passages Professionnels - contact@passages-pro.fr ; 06 32 21 09 68 ; gestion : 06 42 80 44 77